

Pas de délégué syndical au Buddha Bar!

Le juge de paix a déclaré définitivement irrecevable la nomination d'un délégué syndical au sein du Buddha Bar, dans un jugement rendu mercredi.

Le tribunal a estimé que ce restaurant-bar, situé dans les jardins du Casino, ne pouvait être considéré comme une entreprise à part entière mais seulement comme un établissement appartenant à la SBM. Pour ce faire, le juge de paix, Magalie Ghenassia, a retenu les arguments de M^e Giaccardi, défenseur des intérêts de la SBM, et déclaré dans son jugement que « le nombre, même important du personnel employé (60 à 100, NDLR), le niveau du chiffre d'affaires ou l'existence éventuelle d'une comptabilité propre, ne peuvent à eux seuls caractériser la finalité économique propre de cet établissement ».

De son côté, le syndicat Hôtels Cafés Restaurants (HCR) défendait cette nomination en affirmant qu'une direction avait été mise en place au Buddha Bar, avec la présence d'un directeur et d'un sous-directeur, ce qui justifiait, à lui seul, l'existence d'une entité propre, donc de la nécessité d'une représentation syndicale. Le tribunal a décidé de ne



Le juge de paix a tranché dans le conflit social qui opposait la SBM et le syndicat Hôtels Cafés Restaurants (HCR) concernant la nomination d'un délégué syndical au sein du restaurant Buddha Bar.
(Photo Michael Alesi)

pas retenir non plus cet argument en estimant que « la notion d'entreprise ne peut se limiter à la présence d'une direction en son sein », précisant que le Buddha Bar n'était pas enregistré au registre du commerce.

« Dans l'intérêt des salariés »

Une décision qui déçoit Michel Alaux, le secrétaire général du syndicat Hôtels

Cafés Restaurants (HCR) : « Les délégués syndicaux sont tout même présents afin de permettre un dialogue et d'être au plus près des demandes des salariés. Il est donc dans l'intérêt de chacun d'avoir des représentants dans chaque établissement. La SBM a pris une position de principe vis-à-vis de ces représentants qui est regrettable. Le dialogue s'effrite un peu plus chaque jour, c'est regrettable.

D'autant plus que l'on aurait pu en discuter avec la direction avant d'aller devant un tribunal. » Quoi qu'il en soit, le syndicat a décidé de ne pas faire appel de cette décision et de replacer Florian Gaillard, le délégué visé par la décision du tribunal, qui ne peut donc plus exercer son mandat au sein du Buddha Bar.

ANNE-CLAIRE HILLION
achillion@monacomatin.mc

M^e Hervé Temime invité du Monaco Press Club



Hervé Temime a répondu aux questions de Noël Mettey, président du Monaco Press Club. (Photo C.V.)

Il est souvent présenté comme l'avocat des stars et des grands patrons. Le pénaliste Hervé Temime était l'invité du Monaco Press Club, hier matin. L'occasion pour lui de revenir sur les grandes affaires de sa carrière. Dans l'affaire Clearstream au début des années 2000, il a notamment défendu le journaliste Denis Robert. « Un avocat n'est pas au service de la vérité. Il ne la recherche pas. Il doit être le dernier juge de son client. J'ai mis plusieurs années à le comprendre », explique celui qui a prêté serment en 1979, pour décrire son métier, qu'il qualifie « par nature, de sulfureux ». Pour Hervé Temime, aujourd'hui, « le problème de la justice française, c'est que la présomption d'innocence existe, mais elle n'est pas respectée dans la pratique ». D'où l'importance de la qualité de l'avocat... Et il l'assure : « Je n'ai jamais prononcé une phrase à laquelle je ne croyais pas. Si vous n'êtes pas sincère, vous n'avez aucune chance de pouvoir gagner. »

C.V.

Le Yacht-club perd son commodore

Le comité directeur et les membres du Yacht-club de Monaco ont appris avec tristesse la disparition brutale de Carlo Ravano, commodore honoraire du YCM. Il avait auparavant occupé les fonctions de vice-président de l'association. Outre ses qualités humaines, il était un yachtsman hors-pair, qui a su transmettre des valeurs qui lui étaient chères, comme l'authenticité du pa-

trimoine maritime, l'entraide et le respect de l'environnement. Il se sera dévoué sans compter avec une pugnacité toujours souriante au Yacht-club, où il aimait arpenter les couloirs pour partager son expérience avec les membres. Il laissera à tous ceux qui l'ont côtoyé le souvenir d'un homme de mer, droit et rigoureux. Les membres du YCM s'associent à la peine de sa famille.



(DR)

Avis d'obsèques

M. et Mme Pascal Colella ;
M. et Mme Jean-Luc Solimeis ;
M. et Mme Pascal Blanchy, ses enfants ;
Ses petits-enfants ;
Son arrière-petit-fils ;
Parents et alliés
Ont la douleur de faire part du décès de

**Madame
Francine BLANCHY**

née BONSIGNORE
survenu à Monaco, le 8 avril 2015, à l'âge de 90 ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale. La famille remercie particulièrement les médecins et tout le personnel du centre Rainier-III du 2^e étage pour leurs bons soins, leur gentillesse et leur dévouement.

Services religieux

22 avril 2005 - 22 avril 2015



Jérôme Arnaud MATTONE

Dix ans déjà qu'on t'a arraché à la vie, ton absence me pèse un peu plus chaque année qui passe.

Malgré le chagrin je dois poursuivre mon chemin.

Merci mon Jérôme de me donner la force de continuer à vivre en attendant de nous retrouver enfin réunis pour l'éternité.

Tu me manques terriblement. Je t'aime.

Ta maman.

Une messe te sera dédiée le mercredi 22 avril 2015, à 18 heures, en l'église Sainte-Dévote.

Pratique

URGENCES

Police : 17 ou 112

Pompiers : 18

Hôpital : 97.98.99.00.

Urgences : 97.98.97.69.

IM25 accueil traumatologie : 99.99.10.20.

Centre antipoison de Marseille : (24/24) 00334 91.75.25.25.

Pharmacie : Internationale au 22, rue Grimaldi. Tél. 93.30.35.99.

Médecin de garde : Dr Rouge. Tél. : 93.15.03.03.

Utile

Direction du tourisme et des congrès : 2 A, bd. des Moulins. Tél. : 92.16.61.66.

Service d'hélicoptères, Héli Air Monaco. Tél. : 92.05.00.50.

Centre de coordination gérontologique : 8000.6000 ou 98.98.42.03.

Informations sur la principauté : www.gouv.mc
Objets trouvés : 93.15.30.18.
Caisses sociales : 93.15.43.43. www.caisses-sociales.mc

S.M.E.G. : 92.05.05.05.
S.M.EAUX : 93.30.83.67.
S.M.EAUX Service d'Urgence : 93.30.39.36.

Police maritime : 93.15.30.16.

Centre dépistage SIDA : 97.98.84.12.

Centre cardio-thoracique : 92.16.80.00.

Beauty Angels® Monaco

CHANGEMENT D'ADRESSE !
À PARTIR DU 22 AVRIL
BEAUTY ANGELS MONACO
S'INSTALLERA À
L'HÔTEL PORT PALACE

ÉLICIA POUGET et son team
de 7 esthéticiennes à votre service...

SPA & BEAUTÉ - AMINCISSEMENT
FITNESS - COACHING
SAUNA & HAMMAM

HÔTEL PORT PALACE - QUAI DES ÉTATS-UNIS
7, AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY À MONACO
RÉSERVATIONS - Tél. : 377.93.30 14 10
E-mail : info@beautyangels.mc - www.beautyangels.mc

PRESTATIONS ESTHÉTIQUES PERSONNALISÉES
EN CENTRE OU À DOMICILE - SERVICE VOITURIER